



CERNA, Centre d'économie industrielle
Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris

60, bld St Michel - 75272 Paris cedex 06
Tél.: (33) 01 40 51 90 91 / 90 71
Fax : (33) 01 44 07 10 46
<http://www.cerna.ensmp.fr>

L'inégalité du monde : économie du monde contemporain

Pierre-Noël Giraud

Communication à :

Université Paris-Dauphine le 27 mai 1997

Débat introduit par le Professeur Charles-Albert Michalet

Monsieur Gilbert Rutman

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite la bienvenue. Nous allons pouvoir dans le cadre des activités du Centre de Géopolitique de l'Energie et des Matières Premières écouter ce soir Monsieur Pierre-Noël Giraud que la plupart d'entre vous connaisse très bien.

Il nous présentera les idées qu'il a rapportées dans un livre « L'inégalité du Monde-Economie du Monde Contemporain », publié en octobre 1996 aux éditions Gallimard, collection Folio-Actuel.

C'est une édition en livre de poche, donc assez bon marché et l'excuse du prix n'est donc pas suffisante pour ne pas l'acquérir. Néanmoins, je pense que son meilleur propagandiste sera son auteur et je vais immédiatement lui céder la parole. Pierre-Noël Giraud fera un exposé d'une cinquantaine de minutes avant que ne s'ouvre un débat sous la conduite du Professeur Michalet qui vous permettra d'exposer vos commentaires et vos critiques. Nous souhaitons qu'ils soient nombreux pour animer ce débat.

Monsieur Pierre-Noël Giraud

Dans ce livre je me suis intéressé à l'inégalité du monde. Je pense que l'inégalité, qu'il s'agisse de l'inégalité entre les individus au sein d'un même territoire ou de l'inégalité entre territoires, est la question fondamentale de l'économie.

Ricardo distinguait déjà deux questions : la croissance de la richesse et la répartition de cette richesse. Ricardo prétendait contre Malthus qu'on ne pouvait dégager aucune loi véritablement intéressante concernant la croissance de la richesse mais que l'on pouvait en dégager quelques unes relativement solides concernant la répartition. Je me situe ainsi dans le droit fil de Ricardo en pensant qu'il y a peu de chose à dire sur la croissance même, mais que le problème le plus fondamental est celui de l'inégalité.

Cette question me paraît essentielle pour plusieurs raisons, dont une est d'actualité. En général, quand on s'intéresse à la croissance, cela dissimule toujours un problème d'inégalité. Pourquoi sommes nous aussi soucieux en Europe d'une croissance que l'on estime trop faible ? C'est en raison du chômage qui est incontestablement une forme d'inégalité. Pourquoi les américains se sont-ils souciés à la fin des années 1980 d'une certaine langueur de leur économie. C'est parce que le Japon croissait encore à grande vitesse et qu'il était en passe de dépasser les Etats-Unis, un problème d'inégalité là encore cette fois entre territoires. Depuis que la croissance japonaise est rentrée dans le rang, personne ne s'inquiète du taux de croissance aux Etats-Unis. Par contre, les américains s'inquiètent des problèmes

d'inégalité interne croissante sur leur propre territoire.

Pensant que c'était là une des questions les plus importantes de l'économie, j'ai examiné ce qu'il en était des grands mouvements de l'inégalité dans le monde depuis le début de la révolution industrielle. Je me suis demandé ensuite si les théories économiques disponibles, toutes écoles confondues, étaient susceptibles d'expliquer ces grands mouvements de l'inégalité. J'ai constaté que non. Ainsi, par une analyse des raisons pour lesquelles l'économie à elle seule ne peut pas expliquer les grands mouvements de l'inégalité, je suis arrivé à une thèse particulière sur la diversité des capitalismes. Ensuite, dans ce livre, j'ai analysé, séquence par séquence, comment avait évolué l'inégalité dans le monde, en me concentrant sur la période la plus récente et sur une explication de la rupture de tendance tout à fait nette que l'on constate autour des années 1970 dans les pays riches.

Je vais donc suivre cette démarche pour vous présenter ce livre. Je dirai un mot des inégalités, j'expliquerai pourquoi, à mon avis, les théories économiques à elles-seules ne peuvent pas rendre compte de ces grands mouvements d'inégalité. Je ne reviendrai pas sur tous les aspects historiques qui constituent une partie du livre. Je me concentrerai sur l'évolution des inégalités et les mécanismes qui les expliquent dans la période actuelle.

On distingue d'une part les inégalités sociales - c'est à dire les inégalités entre les individus au sein d'un territoire - et d'autre part les inégalités spatiales - les inégalités de richesse moyenne de l'ensemble des individus vivant dans un territoire donné par rapport à d'autres. Si on examine, depuis le début de la révolution industrielle en Grande Bretagne, comment ont évolué ces deux types d'inégalités, on constate que jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les grandes régions peuplées du Monde que sont l'Europe Occidentale, l'Inde et la Chine ont des niveaux de richesse moyenne par habitant très comparables, aux incertitudes de mesure rétrospective de ce type d'indicateur près. On est donc dans un monde de territoires égaux malgré le fait que la révolution industrielle ait commencé depuis déjà une cinquantaine d'années en Angleterre.

Par contre, à l'intérieur de chaque territoire, il y a d'immenses inégalités entre la majorité de la population qui est à peine au dessus du niveau de survie et qui oscille en fonction de la démographie, des récoltes... et une petite minorité de propriétaires terriens et de grands marchands qui a des revenus très différents de cette vaste population de paysans et d'artisans.

On a donc une forte inégalité sociale interne, mais une égalité entre territoires.

A partir du début du XIXe siècle s'engage un double mouvement de l'inégalité du monde qui est l'apparition puis le creusement des écarts de richesses moyennes entre territoires et, en fin de période, une réduction significative des inégalités sociales internes. C'est donc comme

si l'inégalité spatiale se substituait très largement à l'inégalité sociale. Le mouvement d'apparition puis de creusement des écarts de richesses entre les territoires est cependant relativement lent pendant le XIXe siècle. Si on regroupe les territoires du monde en deux, ceux qui connaissent la révolution industrielle pendant le XIXe siècle autrement dit toute l'Europe, Russie comprise, les Etats-Unis et le Japon d'une part et d'autre part tout le reste du monde, en 1900 le rapport de richesse moyenne entre ces deux grands blocs est de 3,5, alors qu'il était de 1 en 1800. Ce mouvement de creusement des inégalités entre territoires s'accroît significativement au XXe siècle puisque le rapport passe à 8 en 1990. Dans le même temps, surtout au XXe siècle même si cela commence à la fin du XIXe, il y a une réduction significative des inégalités sociales internes dans les pays riches. Au cours du XXe siècle, en raison essentiellement du mode de développement étatique ou socialiste suivi par les grandes populations du monde, l'Inde et la Chine, on assiste également à un mouvement de réduction des inégalités dans ces pays que l'on appelait à l'époque les pays du sud.

Un des phénomènes fondamentaux du monde contemporain est que ce double mouvement s'est inversé dans les années 1970. On assiste depuis à un resserrement des écarts spatiaux, autrement dit un puissant mouvement de rattrapage de l'ex tiers monde qui a d'abord touché quelques petits pays, les nouveaux pays industrialisés, mais qui maintenant engage des milliards d'hommes. Cela permet de dire qu'aujourd'hui, dans l'ensemble, la situation économique est plutôt bonne car des milliards d'individus sont entrés dans une phase de croissance accélérée et de rattrapage, il s'agit de l'Inde, de la Chine, de l'Amérique Latine et demain de l'Afrique. Je l'ai prévu depuis deux ans et je suis donc content de voir qu'il y a des frémissements qui font que, même avec retard, le continent Africain ne restera pas à la traîne de ce mouvement de rattrapage. En même temps, on assiste depuis la fin des années 70 à un creusement des inégalités sociales internes à la fois dans les pays riches et dans les pays émergents. C'est un constat historique qui est je pense peu contestable.

La question que je me suis alors posée est de savoir si les théories économiques, qu'elles soient classiques, marxistes ou néoclassiques ou keynésiennes étaient susceptibles de rendre compte de ce double mouvement et de son inversion.

Ma réponse est qu'elles ne le permettent pas. Je ne vais pas approfondir cette question mais suis tout prêt à tenir un débat théorique. Ma conclusion est que ces grands mouvements d'inégalité dans le monde ne peuvent pas s'expliquer purement et simplement de l'intérieur de l'économie, c'est à dire de l'intérieur d'un système de pensée où il n'existe que des acteurs ayant une logique de comportement économique.

Il manque un élément pour comprendre les mouvements historiques de l'inégalité, c'est l'intervention des Etats. Quand on étudie l'histoire, on voit qu'on ne peut expliquer les grands mouvements que l'on vient d'évoquer sans parler des interventions des Etats, qui ont

eu une influence décisive sur les dynamiques économiques et leurs effets sur l'inégalité.

La question qui se pose alors est de savoir si l'intervention des Etats résulte elle même d'une logique économique. L'intervention des Etats sur la dynamique économique peut-elle relever d'une logique économique ? Y-a-t-il une rationalité économique des Etats ? Ma position est qu'on ne peut pas, sauf exceptions, attribuer une logique purement économique aux interventions des Etats sur les dynamiques économiques. Il en résulte que le mouvement effectif des inégalités dans un territoire donné, à une époque donnée, ne peut résulter d'une pure logique économique, mais doit, pour être expliqué, prendre en compte l'articulation entre des logiques économiques d'acteurs et des interventions étatiques de nature politique.

Cette articulation particulière à chaque territoire et à chaque époque entre des dynamiques économiques et des interventions étatiques est ce que j'appelle « un » capitalisme. Dans cette logique on ne peut pas parler « du » capitalisme en général comme prétendait le faire Marx, ni mettre en évidence des lois générales du capitalisme. Cette approche ignore en effet cet élément incontournable que sont les interventions étatiques sur les dynamiques économiques, sauf à donner à l'Etat une logique purement économique, ce que fait d'ailleurs Marx. Si on refuse d'attribuer à l'Etat une logique purement économique, il y a toujours une hétérogénéité du politique qui intervient dans l'explication des inégalités.

On ne peut donc parler « du » capitalisme en général mais « de » capitalismes toujours singuliers, qui sont des articulations particulières, valables pour une période donnée dans un territoire donné, entre des dynamiques économiques - qu'il s'agit d'étudier - et des interventions étatiques qui les orientent et qui font que l'inégalité évolue de telle ou telle façon.

Pour être plus précis sur les dynamiques économiques, il faut préciser ce qu'est un territoire. Il est défini par un espace au sein duquel il y a une totale liberté de circulation des marchandises, des informations, des capitaux. Un territoire correspond en général à un espace soumis à un pouvoir étatique unique même si cela n'a pas toujours été le cas. En effet, il y a eu des espaces étatiques qui débordaient d'un seul territoire et il y a par exemple aujourd'hui, dans le cadre européen, la constitution d'un territoire au sens économique avec libre circulation des capitaux, des marchandises, des informations codifiées et des hommes sans que l'on ait pour autant un Etat européen. Evidemment entre territoires il existe au moins un élément qui ne circule pas ou très peu : les hommes. Par contre, circulent de façon croissante les marchandises, les capitaux et les informations codifiées. Aussi, je pense qu'il est essentiel, pour comprendre les mouvements de l'inégalité, de distinguer ce que j'appelle les activités capitalistes « sédentaires » qui ne se déploient qu'à l'intérieur d'un territoire et les activités « nomades » qui se déploient entre territoires et qui entrent en compétition avec des activités nomades d'autres territoires. Les activités nomades mettent donc les

territoires en compétition entre eux.

« Un » capitalisme est donc une configuration particulière, observable dans un territoire donné et à une époque donnée, d'articulations entre sédentaires et nomades, le tout normé, orienté, canalisé par des interventions étatiques singulières.

Le reste de mon exposé consistera à expliquer en quoi et pourquoi nous avons changé de capitalisme. Nous avons connu un capitalisme particulier pendant les trente glorieuses et nous en avons changé. Le capitalisme des trente glorieuses avait certains effets sur les inégalités spatiales et sociales, le capitalisme dans lequel nous, les pays riches, sommes entrés a d'autres effets sur les inégalités spatiales et sociales.

Pour introduire mon analyse de cette question je vais vous donner mon interprétation de ce qu'était le capitalisme des trente glorieuses dans les pays industrialisés riches. En cela je ne serai pas très original. J'indiquerai ensuite en quoi et pourquoi il s'est fondamentalement transformé. La transformation a été relativement lente mais la rupture s'est affirmée dans les années 1970. J'indiquerai enfin quelles sont les dynamiques économiques, les articulations nomades-sédentaires qui sont à l'oeuvre dans les capitalismes que nous connaissons aujourd'hui et quels sont les effets de ces dynamiques sur les inégalités.

Les capitalismes des trente glorieuses, dans les pays industrialisés riches, Etats-Unis, Europe, Japon sont pour moi les mêmes. Vous voyez que je ne fais pas la différence entre les capitalismes rhénan, anglo-saxon car ce sont, à ce niveau d'analyse, des différences de second ordre.

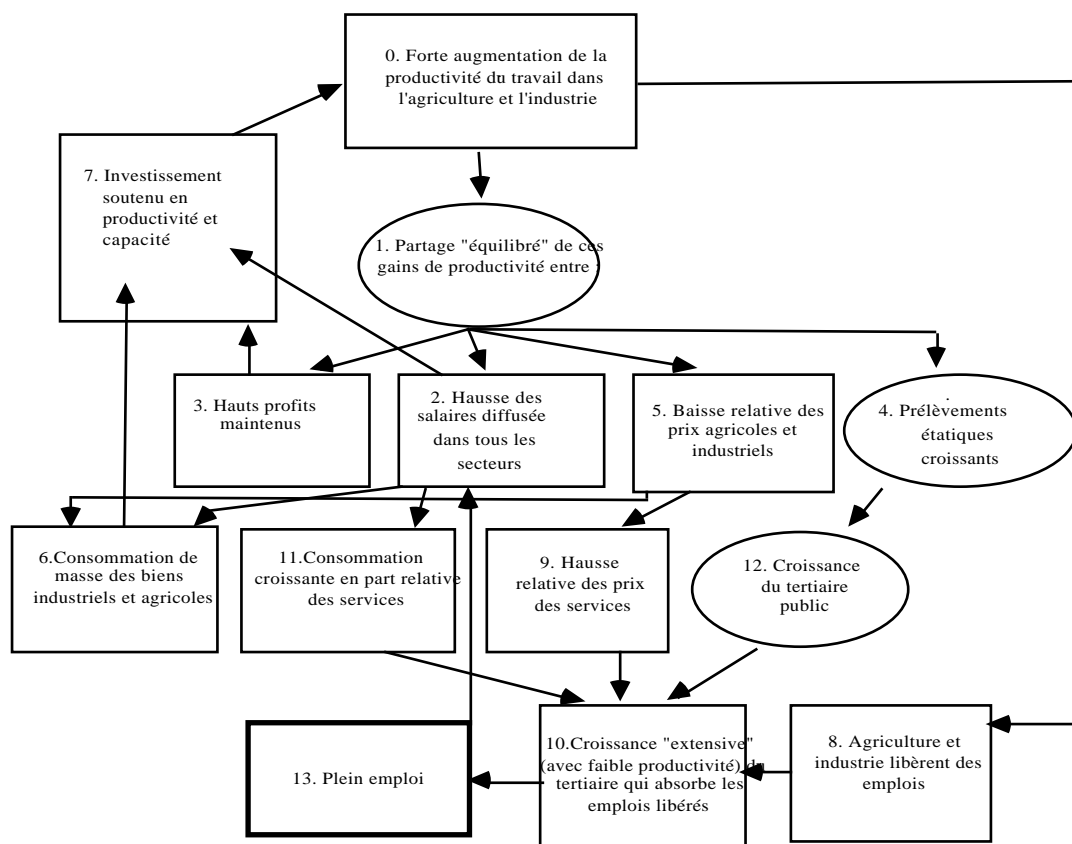
Ces capitalismes ont alimenté ce que l'on peut appeler des « croissances social démocrates autocentrées ».

« Autocentrée » car les territoires dont nous parlons, Etat-Unis, Europe, Japon sont, du début des années 1950 jusqu'au années 1970, des territoires relativement fermés, ce qui signifie que les activités capitalistes qui ont leur siège dans ces territoires sont majoritairement des activités sédentaires, en compétition entre elles mêmes sur le territoire. Les activités nomades sont numériquement et en terme de valeurs qu'elles font circuler, tout à fait minoritaires par rapport aux activités sédentaires. « Social démocrates » qualifie la nature des interventions étatiques sur les dynamiques économiques. Ces dynamiques autocentrées ont entraîné, avec les interventions étatiques des croissances réductrices d'inégalités. Pour indiquer rapidement ce que furent ces dynamiques économiques et ce que furent les interventions étatiques dans cette séquence, je vais commenter un transparent (Fig. 1).

On peut appeler cela les cercles vertueux de la croissance social démocrate autocentrée.

Partons du haut du schéma qui indique que ces croissances ont comme moteur une forte augmentation de la productivité du travail dans l'agriculture et dans l'industrie. Cette croissances de la productivité dans l'agriculture et dans l'industrie, mais pas dans les services, a donné lieu, et c'est le premier point d'intervention décisive des Etats sur ces dynamiques, à un partage équilibré des gains de productivité entre les quatre candidats à priori à la répartition des gains de productivité que sont les profits, les salaires, la baisse des prix des produits industriels et agricoles et l'impôt.

**Les cercles vertueux de la croissance social-démocrate autocentrée
(En ovale les points d'application des interventions étatiques)**



En quoi l'Etat est-il intervenu sur ce partage ? Directement en décidant de ses propres prélèvements et indirectement en organisant la répartition entre les profits et les salaires. Des normes sociales ont commandé dans la période le partage entre salaires et profits des gains de productivité. Cette répartition équilibrée permet d'enclencher un certain nombre de cercles vertueux. Elle stimule la hausse de la productivité de la manière suivante : la hausse des salaires qui est, grâce aux conventions collectives, diffusée dans tous les secteurs va provoquer une consommation de masse de biens agricoles et industriels. La hausse des salaires va d'autre part exiger, de la part des entrepreneurs, des efforts permanents pour économiser le facteur de plus en plus cher qui est le facteur travail, donc des investissements en productivité du travail. La consommation de masse va engendrer des investissements de

capacité. Les investissements de capacité vont engendrer des économies d'échelle. Tout ceci alimente la hausse de la productivité dans ces secteurs.

A coté de cela la baisse relative des prix des produits agricoles et industriels, combinée à une hausse du revenu réel va laisser une part croissante disponible pour autre chose que pour la consommation agricole et industrielle, autrement dit pour la consommation de services.

Vous avez donc une part relative croissante de la consommation de services. Elle se fera pour l'essentiel sans augmentation de la productivité du travail dans les services. On a donc une croissance tertiaire « extensive » au sens où on va produire de plus en plus en biens et services tertiaires mais sans augmentation de la productivité du travail. La croissance du tertiaire est donc fortement créatrice d'emploi. Le tertiaire va absorber tous les emplois qui seront détruits par l'augmentation de la productivité du travail dans le secteur agricole d'abord puis dans le secteur industriel.

Néanmoins le tertiaire purement privé ne va pas suffire à absorber tous les emplois qui seront libérés dans l'industrie et dans l'agriculture. C'est là que l'Etat intervient pour la seconde fois. La seconde intervention de l'Etat est en effet le prélèvement étatique croissant qui va être utilisé partiellement pour faire croître le tertiaire public de manière à ce qu'il opère le bouclage de l'emploi. De façon très nette, dans tous les pays, c'est la croissance des emplois publics qui a permis le maintien du plein l'emploi. Le déversement naturel et spontané de l'industrie et de l'agriculture vers les services marchands n'aurait pas suffi. Ce plein emploi permet à son tour - le marché du travail étant tendu - une hausse des salaires, et on repart à nouveau dans les cercles vertueux. Voilà quelle fut la dynamique économique dans les pays industrialisés pendant les trente glorieuses. C'est ce que j'appelle croissance social-démocrate autocentrée.

Ces mécanismes expliquent une croissance vigoureuse. Mais ils n'expliquent pas comment ont évolué pendant la période les inégalités entre différents types de salariés. A ce niveau, on constate une certaine disparité entre les territoires. Si vous prenez le ratio des revenus entre un ingénieur et un ouvrier, il est très différent, à l'époque, en Europe, au Japon et aux Etats-Unis. Dans ce type de croissance social-démocrate autocentrée, les écarts de revenus internes au groupe des salariés peuvent très largement être choisis et maintenus, car ils ne sont pas contrariés par les évolutions spontanées du marché du travail. La raison de fond est que l'on a une croissance fermée, autocentrée. Les choix sociaux faits à la libération ont profondément orientés les inégalités internes entre les différents groupes de salariés. Les pays les plus égalitaires sont les pays vaincus, l'Allemagne et le Japon, puis viennent les Etats-Unis. La France est de ce point de vue beaucoup plus inégalitaire en 1950 que les Etats-Unis. C'est surtout à partir de 1968 que la France a réduit ses inégalités internes.

Ces dynamiques soutenues par ce type d'intervention étatique, se sont transformées à partir des années 1970. Nous avons commencé à partir de là à changer de capitalisme. Il n'y a pas eu de rupture nette et précisément datable. Cela a été une évolution continue dans laquelle des changements quantitatifs se sont transformés en changement qualitatif. Fondamentalement, deux phénomènes ont brisé ces cercles vertueux de la croissance social-démocrate autocentrée.

Tout d'abord le rattrapage des Etats-Unis par l'Europe et le Japon a fait que les activités nomades de ces capitalismes sont passées d'une situation de complémentarité - les Etats-Unis fabriquaient des biens que l'Europe et le Japon ne savaient pas faire en 1950 et le Japon et l'Europe exportaient des biens que les Etats-Unis ne voulaient plus faire - à une situation de concurrence ouverte. L'apparition d'une industrie européenne aéronautique est un exemple parmi d'autres. Le rattrapage a donc engendré le passage de la complémentarité des activités nomades à la compétition entre elles.

Le deuxième phénomène est l'ouverture croissante. Pendant cette période, le commerce mondial ayant cru beaucoup plus vite que le PIB mondial, chacun de ces territoires s'est ouvert. Les Etats-Unis sont ainsi passés d'un taux d'ouverture (Exportation/PIB) de l'ordre de 5-6% à un taux de 10-12%. Je souligne que cette mesure du taux d'ouverture n'est pas très fiable, car il faudrait le calculer non pas par rapport au PIB mais par rapport au PIB nomade. A cette époque, imaginons qu'il y avait, par exemple, 50% d'activités sédentaires et 50% d'activités nomades, on passait donc non plus de 5% à 12% mais de 10% à 24%, ce qui est beaucoup plus significatif.

Ajoutons à cela, comme facteur secondaire dérivé des deux précédents, le dérèglement du système monétaire international qui fait que l'on passe de taux de change fixes et ajustables à un système de grande fluctuation des changes. Ces fluctuations vont brutalement modifier la compétitivité relative des activités nomades d'un territoire par rapport à d'autres, forçant celles-ci à faire périodiquement des efforts de productivité considérables. Voilà les raisons pour lesquelles ces cercles vertueux se sont brisés. Comment ce sont-ils brisés ?

Dans la croissance démocrate autocentrée vous avez une communauté d'intérêt entre chaque entreprise sédentaire d'un territoire et ce territoire. Autrement dit, ce qui est bon pour General Motors est bon pour les Etats-Unis et réciproquement. C'est vrai également pour les activités nomades qui conservent à l'époque une base territoriale très affirmée et qui sont essentiellement des activités d'exportation. Ce lien entre l'intérêt économique d'une entreprise et l'intérêt d'un pays se brise quand les activités nomades deviennent plus importantes en nombre que les activités sédentaires. Auparavant, pour une firme qui n'exportait que 20% de son chiffre d'affaires, une augmentation de salaire généralisée dans son territoire provoquait immédiatement une augmentation de coût, mais aussi dans le

même temps une augmentation significative de débouchés. Pour une firme qui exporte 60% de son chiffre d'affaires, une augmentation de salaire reste une augmentation de coût mais ne provoque pas une augmentation de débouché au moins pour 60% de son chiffre d'affaires.

La deuxième raison est que, face à l'ouverture croissante, les marges de manoeuvre des Etats pour influencer la dynamique de la croissance social- démocrate autocentrée se sont fortement réduites. Autrement dit, les Etats eux mêmes ont été soumis à des contraintes de productivité et de compétitivité. La question s'est posée dans chaque territoire, de savoir si un milliards de francs dépensé en investissements publics, améliorerait davantage l'attractivité et la compétitivité du territoire qu'un milliards de francs d'investissements privés. Cette question ne se posait pas auparavant car le territoire n'était pas véritablement en compétition avec d'autres. Ceci a eu pour conséquence une forte pression au ralentissement de la hausse continue du poids de l'Etat dans l'économie. L'Etat n'avait donc plus la possibilité de soutenir les cercles vertueux de la croissance sociale démocrate autocentrée comme il l'avait fait.

Nous avons donc changé de capitalisme et il faut d'autres concepts pour étudier les capitalismes dans lesquels nous sommes entrés. Comme nous sommes entrés dans des capitalismes beaucoup plus ouverts, avec une part de nomades plus importante et des interventions de l'Etat différentes, il me semble qu'il faut centrer l'analyse autour de cette distinction entre nomades et sédentaires. Si nous parlons d'emploi, la distinction se fera entre « emplois compétitifs » et « emplois protégés ».

Pour analyser les dynamiques économiques et les capitalismes dans lesquels nous sommes entrés, je vous suggère de retenir cette distinction fondamentale entre emplois compétitifs et emplois protégés.

J'appelle « emploi compétitif » un emploi qui est en compétition avec des emplois situés dans d'autres territoires, directement ou indirectement à travers le produit qui est fabriqué.

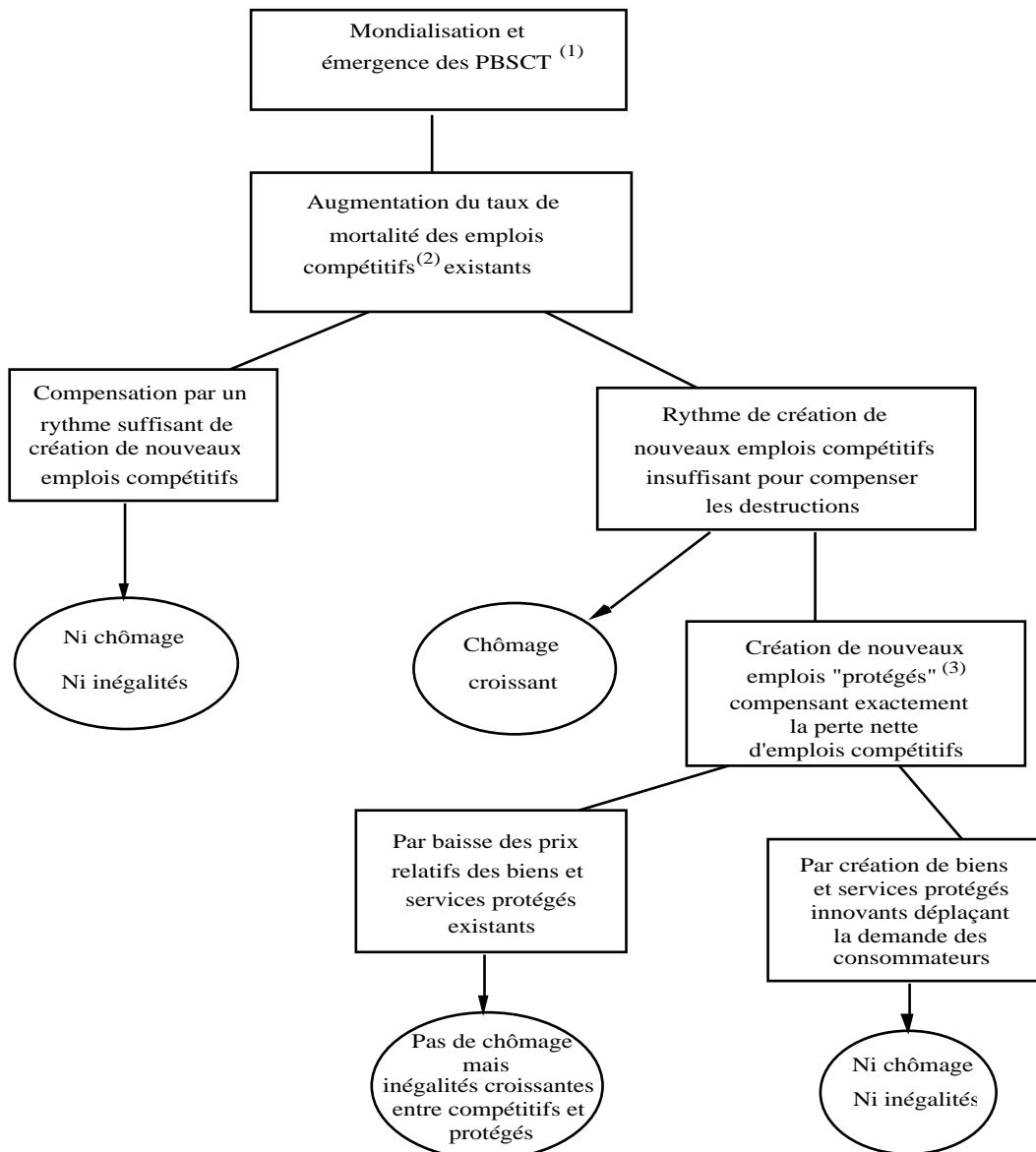
J'appelle « emploi protégé » un emploi qui est protégé de la compétition extérieure, mais qui peut être en compétition très vive avec un emploi à l'intérieur du même territoire, autrement dit dans un espace dans lequel les capitaux, les marchandises, les informations codifiées circulent librement mais aussi les hommes. Au sein d'un même territoire, il existe donc un vrai marché du travail avec une uniformisation des conditions de la compétition économique, avec une seule monnaie, des coûts salariaux qui sont à peu près identiques pour des compétences données et des règles d'organisation de la compétition économique édictées par l'Etat qui sont les mêmes pour tous.

Par contraste un emploi compétitif est en compétition avec des emplois qui ne sont ni dans la même zone monétaire, ni dans une zone avec des coûts salariaux identiques, ni dans une

zone où les règles d'organisation de l'activité économique sont les mêmes.

Cette distinction emploi compétitif-emploi protégé ne recouvre absolument pas la distinction travail qualifié-travail non qualifié que l'on utilise généralement quand on étudie les problèmes de rapport entre la mondialisation et les inégalités.

Les dynamiques actuelles de l'emploi et des inégalités



- 1) PBSCT : Pays à Bas Salaires et à Capacité Technologique : Chine, Inde, Europe de l'Est, etc.
- 2) Emplois compétitifs : emplois soumis à une compétition internationale.
- 3) Emplois protégés : emplois soumis uniquement à une compétition interne à un territoire donné.

Il y a parmi les compétitifs des emplois non qualifiés, je cite volontiers l'exemple de l'ouvrier immigré clandestin qui travaille dans le Sentier à Paris. Cet individu est compétitif car il est en compétition avec un ouvrier de la mode en Italie ou en Asie. Mais, il n'est pas délocalisable car le système de la mode parisienne exige des réassorts très rapides qui

impliquent la proximité géographique du fabricant et de ses ouvriers. Un emploi compétitif n'existe que s'il est compétitif au sens propre du terme c'est à dire s'il est capable de soutenir la compétition avec les emplois du même type dans les autres territoires, sinon il disparaît.

Inversement, il est clair que dans les emplois protégés, il y a des emplois extrêmement qualifiés. Je citerais l'exemple de Monsieur Maurice Duverger dont personne ne peut dire qu'il n'est pas qualifié. Or, pour donner des consultations en droit constitutionnel français il n'est pas, jusqu'à présent en tout cas, en compétition avec un juriste étranger. En ce qui concerne le droit constitutionnel, il est en compétition avec d'autres juristes français et a donc un emploi protégé qui est hautement qualifié.

Ma deuxième remarque est que cette distinction est évolutive. Elle évolue avec la dimension purement technico-économique de la mobilité. Il y avait des emplois qui étaient protégés et qui deviennent compétitifs en raison des évolutions technologiques. Par exemple, des informaticiens français de la Sécurité Sociale pouvaient être considérés comme ayant des emplois protégés. Cependant, en raison de l'évolution des réseaux informatiques, la Sécurité Sociale pourrait parfaitement faire traiter son travail informatique par des informaticiens de Bombay. Il y a là évidemment aussi une dimension politique: est ce que l'Etat français acceptera de faire passer du statut de protégé au statut de compétitif les agents qui travaillent actuellement pour lui ? Les Etats dans l'ensemble vont-ils continuer à accélérer l'ouverture des frontières ou pas ?

Cette distinction étant faite, comment analyser les dynamiques économiques à l'oeuvre dans les capitalismes dans lesquels nous sommes entrés ?

La représentation n'est pas faite sous forme de cercles vertueux mais d'arbre des possibilités.

Le point de départ est une part croissante des activités nomades. Cette nomadisation croissante des capitalismes n'est pas principalement due, contrairement à ce que certains disent, à la compétition des pays à bas salaires. Elle est due essentiellement à la compétition des pays riches entre eux. Elle entraîne une augmentation du rythme de destruction des emplois compétitifs.

En permanence dans la vie économique, il y a des destructions et des créations d'emplois. Le chômage stagne quand il y a un équilibre entre création et destruction. Ce sont des flux considérables par rapport au stock. J'ai lu qu'il y a avait chaque année en France 4 millions d'emplois détruits et 4 millions d'emplois créés à une marge près selon que le chômage augmente ou pas. D'une année sur l'autre on peut effectivement avoir une augmentation du chômage de 50 000 personnes mais cette augmentation résulte en vérité d'une destruction de 4 millions d'emplois et d'une création de 3 950 000 emplois seulement. Vous comprenez ainsi comment une nomadisation croissante des capitalismes mettant en compétition des

emplois compétitifs entre eux de façon de plus en plus sévère va accélérer le rythme de destruction d'emplois compétitifs.

Le phénomène est donc engagé et son moteur aujourd'hui est encore avant tout la compétition entre pays industrialisés. On a donc une augmentation générale des rythmes de destruction des emplois compétitifs, en France, en Grande Bretagne, au Japon, aux Etats-Unis... Mais bien évidemment il y a chaque année sur ces territoires une création d'emplois compétitifs.

La diminution du nombre d'emplois dans l'automobile s'accompagne d'un surgissement de sociétés de service en informatique qui vendent leurs services à l'étranger. Ce sont des activités nomades créant des emplois compétitifs qui absorbent donc en partie les pertes d'emplois dans l'automobile. Le problème est de savoir si le rythme de destruction d'emplois compétitifs liée à l'accroissement de la nomadisation des capitalismes va être supérieur au rythme de la création d'emplois compétitifs elle même rendue possible par la globalisation et la nomadisation.

Soit le rythme de création est supérieur au rythme de destruction et tout va bien dans le territoire considéré, on a ni chômage ni inégalités. Ce cas ne doit pas être exclu.

Soit on a des créations spontanées qui sont inférieures aux destructions. Si rien ne se passe d'autre, cela crée mécaniquement du chômage. La seule solution pour qu'il n'y ait pas de chômage est que les emplois compétitifs détruits et qui n'ont pas été remplacés immédiatement dans d'autres emplois compétitifs, deviennent des emplois protégés. Il faut donc qu'il y ait un déversement permanent des emplois compétitifs vers les emplois protégés. Comment cela peut-il se faire ?

Là encore deux solutions. Pour qu'il y ait une création d'emplois protégés qui vienne compenser la destruction nette d'emplois compétitifs, il faut que la demande sur le territoire de biens et services protégés augmente. Cette demande peut augmenter pour deux raisons. La première est classique en économie : la demande des biens et services protégés augmentent car leurs prix diminuent. On peut en effet faire l'hypothèse que si les prix des biens et services protégés diminuent par rapport aux biens et services compétitifs, leur demande augmentera.

Pour que le prix des biens et services protégés diminuent, il faut que le coût du travail dans le secteur protégé diminue. Il faut donc soit réduire les charges sociales mais en sachant comment financer cette réduction, soit que le prix payé pour ce travail baisse. Si le prix du travail dans le secteur protégé baisse suffisamment, la demande de biens et services protégés va augmenter suffisamment pour compenser le déficit d'emplois compétitifs. Dans ce cas, on a donc pas de chômage, mais comme le prix du travail dans le secteur protégé baisse, on

a une augmentation des inégalités.

Il y a une autre solution plus vertueuse. C'est que la demande de biens et services protégés augmente non parce que leur prix diminue, mais parce qu'il y a une offre innovante de biens et services protégés dans le territoire, qui fait que les consommateurs ont envie de déplacer une part de leur revenu - part autrefois destinée aux biens et services compétitifs - vers ces nouveaux biens et services protégés qui leur sont offerts. La deuxième façon de créer des emplois dans les secteurs protégés est donc de modifier les préférences des consommateurs à prix relatifs constants, donc en agissant du côté de l'offre. On offre des biens et services qui sont préférés par les consommateurs si bien que toute augmentation de revenu sera orientée vers, par exemple, aller au restaurant versus acheter un magnétoscope importé. Dans ce cas on a ni chômage ni croissance des inégalités.

Voilà le schéma des possibilités. Dans ce cadre d'analyse, il n'y en a à mon sens pas d'autres. Rien n'exclue qu'un pays puisse, en créant suffisamment d'emplois compétitifs, ne connaître ni chômage, ni inégalité croissante, ni qu'il obtienne ce résultat non pas en créant des emplois compétitifs mais en modifiant en permanence la demande intérieure par une offre toujours renouvelée et toujours meilleure de services protégés. En dehors de ces deux cas, c'est soit le chômage, soit la croissance des inégalités.

On peut maintenant reconnaître, à partir de ce schéma, certaines situations réelles. Celle de l'Europe Continentale où le chômage croît continûment et où le déversement ne se fait pas vers le secteur protégé. On peut reconnaître la situation des Etats Unis jusqu'à ces dernières années où le déversement se faisait, mais au prix d'une baisse relative du prix du travail des protégés. On peut reconnaître dans l'arrêt de la croissance des inégalités aux Etats-Unis, et dans leur chômage très bas, le fait que les américains ont réussi dans la dernière période, non seulement à accroître leur rythme de création d'emplois compétitifs mais aussi à créer des emplois protégés « haute gamme », c'est à dire engendrant une consommation supplémentaire de biens et de services protégés produits dans le territoire. Cela ne veut pas dire que les Etats-Unis ne vont pas repasser à l'avenir de cette situation à une autre, moins favorable.

Pour finir, je voudrais parler de l'émergence des Pays à Bas Salaires et à Capacité Technologique. Le mouvement général que nous venons d'évoquer s'explique en dehors de toute intervention de la compétition avec les pays à bas salaires, par la seule compétition croissante entre les pays industrialisés. Cependant, la nomadisation croissante de leurs capitalismes va se trouver accentuée par l'émergence des Pays à Bas Salaires et à Capacité Technologique. Qui sont-ils ?

Ce sont des pays qui se différencient considérablement des premiers « Nouveaux Pays

Industrialisés » (NPI) : Corée, Taiwan... pour plusieurs raisons. La première est qu'il ne s'agit pas de quelques dizaines de millions d'habitants mais de milliards. Il s'agit en effet de l'Inde, de la Chine, de la Russie, de l'Amérique Latine... La deuxième raison est que ces pays sont non seulement à bas salaires mais ont de fortes capacités technologiques. Ce sont déjà des pays industrialisés. En Chine, en Inde, dans les pays de l'est européen, en raison de leur passé et de l'industrialisation socialiste -ou socialisante dans le cas de l'Inde-, l'industrie n'est certes pas au niveau de l'industrie occidentale. Mais par contre ces pays ont des capacités technologiques sans commune mesure avec les premiers NPI. Ils ont les ressources humaines nécessaires pour absorber très rapidement les technologies occidentales. Sur la base de nombreuses enquêtes effectuées ces dernières années en Chine, je pourrais multiplier les exemples montrant qu'en 3 ans pour des technologies normales, en 5 à 10 ans pour des technologies les plus avancées, un investissement d'une entreprise européenne ou américaine en Chine transfère intégralement sa technologie à une entreprise chinoise qui se passera rapidement de son partenaire occidental.

Or, dans dix ans les salaires chinois n'auront pas atteint les salaires coréens actuels, qui rendent, certes, la compétition coréenne fort sévère mais pas fondamentalement différente de celle du Portugal. Les PBSCT vont soumettre les pays riches à une concurrence extrêmement sévère dans les années à venir, qui va à mon sens accélérer les rythmes de destruction d'emplois compétitifs et donc exiger une création d'emplois protégés beaucoup plus rapide, soit par le moyen d'inégalités croissantes, soit par le moyen d'innovations exceptionnelles en matière de création de biens et services protégés nouveaux. Comme je crois que les capacités d'innovation en la matière demeurent limitées, je reste persuadé que la situation la plus générale dans les pays développés va être l'accroissement des inégalités, soit sous forme de chômage, soit sous forme d'inégalité de revenu.

C'est une conjecture, un jugement porté sur l'avenir et fondé sur la nature particulière des PBSCT et le fait que leur émergence sur la scène mondiale va accélérer tous les mécanismes que j'ai décrits. On peut ne pas partager cette conjecture. Je sais que certains se disent moins « pessimistes », si tant est que dire que les inégalités vont s'accroître est faire preuve de pessimisme. En effet, elles ont été bien plus fortes dans l'histoire et après tout, elles ont été dans la plupart des cas supportées.

Si on estime que cette inégalité croissante - soit en terme de chômage, soit en terme de revenu - qui correspond en quelque sorte à l'importation du tiers monde dans nos pays riches, n'est pas souhaitable politiquement, que pourraient faire les Etats pour s'y opposer ?

J'ai dit que les Etats pouvaient toujours intervenir sur les dynamiques économiques et que les évolutions des inégalités dépendaient non seulement de ces dynamiques mais aussi des interventions des Etats.

Pour l'instant les Etats semblent tétanisés et ne font rien. Ils théorisent cette impuissance en invoquant la globalisation, la dictature des marchés financiers... et affirment qu'ils ne peuvent plus rien faire. Je pense que ce n'est pas vrai. Quand un Etat contrôle plus de 50% de la richesse produite, qu'il la prélève pour l'utiliser lui même ou qu'il la prélève pour la redistribuer, dire qu'il n'a aucun pouvoir sur les dynamiques économiques est exagéré.

En France, le budget de l'Etat plus les prélèvements obligatoires représentaient 10% du PIB au début du XXe siècle. Maintenant, ils représentent plus de 50%. Par conséquent, les Etats n'ont jamais été aussi puissants. La difficulté pour eux, et la raison pour laquelle ils théorisent leur impuissance, est que les politiques à somme positive - autrement dit les politiques qui ne détériorent le sort de personne - dont l'archétype est la politique de relance keynésienne en économie fermée, n'existent plus. Il n'existe plus de politiques qui améliorent le sort de tout le monde, ou en tout cas ne détériorent le sort de personne. Ce qu'il est possible de faire est de prendre à Pierre pour donner à Paul si on estime que politiquement c'est souhaitable. Dans le fonctionnement démocratique, ceux à qui on prend ont un effet de nuisance bien supérieur à l'effet de soutien de ceux à qui on promet et qui ne sont pas toujours certains de recevoir ce qui été promis... L'impuissance de l'Etat est donc fondamentalement politique et non technique.

Comme il n'y a plus de politiques à somme positive, il ne reste que des politiques de répartition qui sont nécessairement conflictuelles. Un des moyens de s'opposer aux tendances inégalitaires que je viens de décrire serait en effet de modifier les systèmes de répartition, de remettre à plat les systèmes de répartition. Ceci impliquerait bien évidemment de modifier des flux financiers considérables hérités de la croissance social-démocrate autocentré, de les reconfigurer entièrement et les adapter à la lutte contre les inégalités. Ceci aurait des conséquences pratiques considérables. Par exemple, on peut se demander quelles sont les raisons pour lesquelles un cadre supérieur hypocondre consultant 4 ou 5 médecins spécialistes, qui lui prescriront 5000 ou 6000 francs d'analyses, devrait être remboursé selon les mêmes règles qu'un Smicard qui, lui, n'ira certainement pas consulter autant de spécialistes. Il existerait une énorme marge de manoeuvre de politique économique si l'on acceptait de remettre à plat les systèmes de transfert qui sont apparus dans l'ancien capitalisme pour les adapter au capitalisme actuel.

Le deuxième type d'intervention possible des Etats est quasiment tabou. C'est entraver ces dynamiques en étant protectionniste. Là encore le choix est difficile car le protectionnisme engendrera nécessairement un coût en terme de moindre croissance. Si on fait ce choix, on peut éventuellement diminuer les inégalités, mais au prix du ralentissement de la croissance d'ensemble. La question qui se pose alors est de savoir si on est prêt à payer d'une moindre croissance une moindre inégalité ? La question technique qui l'accompagne est : le protectionnisme est-il un meilleur moyen d'obtenir moins d'inégalités qu'un libre échange

corrigé par une redistribution. Il y a là un vrai débat. Aucune option ne devrait être tabou, mais il est indispensable d'être conscient qu'elle implique toujours des phénomènes de répartition, éventuellement des effets de ralentissement de la croissance qui peuvent être jugés indésirables et qui donc doivent être pris en compte dans un choix politique collectif. Une des raisons pour lesquelles le protectionnisme est tabou est que les gouvernements ne se sentent pas en mesure de poser les problèmes en des termes politiques.

Professeur Charles-Albert Michalet

J'ai été extrêmement séduit par l'ouvrage de Pierre-Noël Giraud, tellement séduit que j'ai peu de chose à dire. Je partage en effet tout ce qu'il dit. C'est magnifiquement bien présenté, avec une très grande élégance. J'ai adoré le premier chapitre car tout y est posé et ensuite on déroule en convoquant les grands auteurs. C'est une présentation historique mais qui ne donne pas l'impression que l'on fait de l'histoire. Il y a une très bonne présentation des modèles avec chacun leur logique et enfin, on a le sentiment d'un produit fini, très élégant, extrêmement clair. C'est pour moi l'un des meilleurs ouvrages récents sur les thèmes de la mondialisation dont nous fêtons d'ailleurs ce soir le premier anniversaire. C'est certainement le meilleur en langue française mais aussi par rapport aux ouvrages anglo-saxons.

Permettez moi néanmoins de faire quatre remarques qui vont paraître terriblement abstraites car je partage les analyses. Je voudrais plus précisément présenter non pas une critique de l'ouvrage mais montrer les limites de l'analyse.

Il y a une obstination à parler des capitalismes et non pas du capitalisme. Je m'interroge sur le sens de cette récurrence, de cette volonté de se démarquer. C'est vrai que quand je regarde nos compagnons à quatre pattes, je vois des cockers, des boxers, des labradors... mais le concept de chien reste utile. Aussi, je pense que derrière les capitalismes, il y a le concept du capitalisme.

La vraie question pour moi est donc ce refus de la notion de capitalisme.

Ma deuxième remarque est peut être plus fondamentale et porte sur la loi de Giraud. Il y a un économiste qui s'est offert un grand succès avec un schéma montrant que quand l'inflation augmente, le chômage baisse et quand l'inflation baisse le chômage augmente. Or, nous avons là une loi extrêmement passionnante qui dit que quand l'inégalité entre les nations se réduit, l'inégalité à l'intérieur des nations s'accroît. Au contraire, dans le bon vieux temps, on réduisait l'inégalité de la répartition du revenu national à l'intérieur des nations mais on avait en face une inégalité entre les nations. Si je prends cette thèse, en disant : ce que tu décris c'est la réduction des inégalités du Monde et l'augmentation de l'inégalité à l'intérieur des pays, on a quelque chose d'extrêmement important. Autrement dit, si on va vers la fin de

l'inégalité dans le Monde, tous les tiers-mondistes devraient être contents. Il n'y a plus d'opposition entre le nord et le sud, entre le centre et la périphérie. Il n'y a plus d'échanges inégaux car on est dans un Monde qui s'harmonise. Je dirais donc qu'on est dans un capitalisme mondial où tous le monde est soumis aux mêmes règles.

L'idée de la spécificité des pays à bas salaires mais à capacité technologique est selon moi tout à fait nouvelle, mais j'aurais tendance à penser que c'est une tendance de longue période. Au contraire, on vit dans la polarisation croissante. Plutôt que le resserrement de l'inégalité dans le Monde, je crois qu'il y a une polarisation de ce mouvement de mondialisation qui est par ailleurs une caractéristique de la globalisation. La polarisation est surtout le fait des pays les plus performants, Europe, Japon, Amérique du Nord. Le schéma décrit dans cet ouvrage insiste sur la mobilité des facteurs de production et plus particulièrement sur le fait que le facteur travail est moins mobile que les autres. Quant à moi je constate que la mobilité des capitaux et des marchandises n'est réelle qu'entre un petit club de pays auquel, il est vrai, l'Inde et la Chine appartiennent. Aussi, je pense qu'aujourd'hui les inégalités s'accroissent. J'aurais une vision pessimiste en disant que non seulement les inégalités sociales s'accroissent à l'intérieur des économies nationales développées mais aussi entre les pays élus qui font partie de la « short list » et le reste du Monde.

Ma troisième remarque est relative au rôle de l'état. L'intervention de l'Etat est importante. Il y a un point que j'ai apprécié c'est l'utilisation du mot Etat qui, en français, ne veut pas dire grand chose car c'est à la fois le gouvernement, l'administration... Pierre Noël Giraud a dit, je cite, « l'Etat peut toujours faire quelque chose ». Je ne crois pas car c'est à mon sens au dépérissement de l'Etat que l'on assiste. Si comme l'affirment beaucoup d'autres que Pierre-Noël Giraud, cette idée de globalisation, de mondialisation correspond à la mobilité des biens, des capitaux, des services, la délocalisation des unités de production et les transferts de technologie ainsi qu'un peu de mobilité au niveau du travail, cela veut dire que la base de la souveraineté économique de l'Etat, le territoire national, se vide de sens.

J'ai beaucoup apprécié la définition de territoire au début de l'ouvrage et les notions de nomades et sédentaires. La légitimité de l'Etat repose aussi sur la notion de territoire. Pierre-Noël Giraud souligne quelque chose de très intéressant à travers la notion d'attractivité, non seulement au sens traditionnel néo-colbertisme du terme, mais aussi à travers le fait que maintenant l'Etat joue un rôle essentiel pour attirer les investisseurs étrangers. Aussi, je ne suis pas sûr que les Etats peuvent véritablement faire ce qu'ils veulent. La « pensée unique » correspond à cette domination de la loi économique et à la perte des outils d'intervention de l'Etat.

Enfin, dernière limite, je m'interroge sur le résultat un peu pessimiste. En tant qu'économiste je dirais que peut être cela ne se passera pas comme cela. En dépit de la

rigueur de l'analyse de Pierre-Noël Giraud, on n'aura peut être pas quelque chose de mécanique mais de dialectique. En effet, je pense qu'il y a deux forces qui jouent : la loi économique universelle que suivent les golden boys, les managers des multinationales..., celle qui fait référence au marché mais qui se heurte aux vieux particularismes des Etats-nations avec leur gouvernement, leurs administrations, leur système d'enseignement, leur langue, leur culture...

Ce qui pourrait sortir de tout cela c'est quelque chose de nouveau qui ne serait ni l'un ni l'autre. Ce ne serait pas un retour au vieil Etat-nation dominant du capitalisme d'après la révolution industrielle mais peut être celui du capitalisme de Braudel. L'Etat nation n'a plus beaucoup de légitimité, mais on ne peut pas pourtant tomber dans la grande loi économique de la mondialisation. Ce qui pourrait apparaître ce n'est pas l'Etat nation mais peut être la région. Il est vrai que Bruxelles développe des actions sur la base de la région et que se constitue une région transversale et transnationale qui irait de l'Allemagne du Sud à l'Italie du Nord, je pense que c'est peut être cela la dimension de demain. Ce n'est ni l'Etat-nation qui est dépassé, ni l'économie mondiale, trop abstraite, mais la région et éventuellement des régions transnationales et infra nationales qui seraient quelque chose de nouveau.

Monsieur Gilbert Rutman

Je vous remercie beaucoup. La parole est maintenant à la salle.

Monsieur William Varoquaux

Je dois dire que la mondialisation proposée par Pierre Noël Giraud me paraît particulièrement pertinente et intéressante. Elle a le mérite d'être très simple et de conduire à des conclusions très intéressantes.

Là où je suis un peu dubitatif c'est au sujet de la pertinence du modèle dans l'avenir. Il y a une composante dynamique et une composante d'ordre de grandeur.

Du point de vue dynamique, on peut imaginer que des continents comme la Chine avec une croissance de plus de 10% par an, en comparaison avec les pays développés qui ne croissent qu'au taux de 2%, deviennent rapidement des pays développés comme les autres. Cette dimension dynamique me semble manquer dans le modèle. La modélisation est transitoirement tout à fait exacte. Mais, si les ordres de grandeur des pays développés et des pays en voie de développement changent, les conclusions deviennent banales. Je prends un cas extrême : si comme au XVIIIe siècle les pays reviennent à un niveau de vie comparable, les conséquences que Pierre-Noël Giraud a mis en évidence ne sont que transitoires. Il suffit que les pays en voie de développement deviennent une minorité pour que les conclusions

soient différentes de celles d'aujourd'hui.

Intervenant de l'institut d'Economie Appliquée

Sur les inégalités internes, je crois que nous sommes tous d'accord avec les conclusions de Pierre-Noël Giraud selon lesquelles l'état d'après guerre a été complètement dédié, sur l'inspiration des idées keynésienne, à réduire les inégalités. La logique plus récente est celle d'un état plus modeste qui redistribue moins. Sur la question de l'inégalité entre territoires je suis perplexe pour comprendre la perspective que nous propose Pierre-Noël Giraud. Un certain nombre de propositions évidentes de l'analyse classique des grands analystes néoclassiques autrichiens, de Haberler à Jacob Veiner ont posé juste après la guerre comme théorème simple que l'ouverture internationale allait avoir un effet de diffusion de la richesse et d'égalisation progressive des niveaux de vie entre les pays. Ce sont ces grandes idées très simples qui ont inspiré l'OSCE en France ou l'aide américaine, puis l'OCDE et enfin l'Organisation Mondiale du Commerce.

Il me semble que nous voyons toute sorte de signes évidents, et sur ce point j'aurais un avis différent de celui de Monsieur Michalet. Nous avons un sentiment très tangible de l'élargissement continu du cercle des pays émergents et le fait que le cercle restreint est de moins en moins restreint. Il me semble que toutes les statistiques montrent que le nombre de pays intermédiaires qui dépassent chaque année le seuil de pauvreté augmente très fortement sur les dernières années. Nous étions il y a quelques années à un petit bataillon de dragons sud est asiatiques, maintenant nous voyons chaque année le nombre de pays qualifiés d'émergents augmenter que ce soit autour du bassin méditerranéen, en l'Amérique du Sud, en Europe Centrale... Ils bénéficient de l'accroissement de leur revenu relativement aux autres pays. Je voudrais comprendre l'analyse de Pierre-Noël Giraud et savoir pourquoi il estime que si on continue dans la voie de la libéralisation internationale, l'inégalité de revenu entre les pays augmentera. Pense t-il que l'inégalité des pays continuera à augmenter si les Etats n'interviennent pas ?

Monsieur Jean-Marie Chevalier

En écoutant Pierre-Noël Giraud j'ai interprété la lecture que j'avais faite de son ouvrage. Ce qui me semble essentiel, au centre du raisonnement, est l'articulation entre le protégé et le compétitif; j'irais plus loin en disant : l'articulation de la dynamique de l'un par rapport à l'autre.

As-tu une idée de la façon dont récemment, dans les grands pays, il y a eu un accroissement ou au contraire une réduction du compétitif par rapport au protégé ? Il me semble que si on

pousse le raisonnement jusqu'au bout, ce qui est moteur dans cette dynamique globale, c'est le mouvement de libéralisation et de compétitivité. Ce mouvement de compétitivité me paraît aller dans le sens d'une réduction du protégé et je rejoins Charles Albert Michalet dans le sens d'une réduction de la capacité des interventions des Etats à redonner aux protégés un ballon d'oxygène qui permettrait des créations d'emplois. Les créations d'emplois seraient limitées au secteur compétitif avec peut être - c'est le grand débat de l'Europe sociale - un Etat minimum qui préserve quelques grands équilibres relevant du service universel. En conclusion, est ce que le développement du libéralisme et de la compétition partout est un phénomène de création d'emplois d'un type nouveau qui peut nous permettre de réduire le chômage ?

Monsieur Pierre Bernard

J'ai une question assez voisine de celle de Jean-Marie Chevalier. Je ne sais pas quelle est votre position notamment au niveau de la déréglementation financière mondiale et de l'implication des Etats face à ce mouvement de déréglementation. Je ne suis pas certain, pour ma part, que cette déréglementation ait été une fatalité. Vous présentez la chose de façon un peu différente. Or c'est un point très important dans la mesure où on adhère à la description que vous faites du rôle des Etats pour compenser les manques à gagner en création d'emplois dans les secteurs dits compétitifs par des créations d'emplois ou l'abaissement des coûts politiques des Etats.

Monsieur Pierre-Noël Giraud

Après avoir mis ma propre modestie en difficulté, Charles Albert Michalet s'est montré trop modeste. En effet, ses quatre questions ne sont pas des commentaires mais bien des questions fondamentales, que j'ai rencontrées dans certains débats, mais il a le mérite de les avoir toutes rassemblées.

Je vais donner sous forme affirmative l'essentiel de mes réponses.

A propos « des » capitalismes et non pas « du » capitalisme, je répondrais que cela dépend de la question que l'on se pose. Si on veut comparer les dynamiques de production dans les années 1930 en Union Soviétique et dans le reste du Monde, un simple concept de capitalisme suffira, puisque l'objet est la comparaison entre deux systèmes tout à fait différents. Ils diffèrent suffisamment pour que l'on puisse réunir sous une même entité la totalité des capitalismes occidentaux. Si je m'intéresse aux inégalités entre territoires et à l'intérieur de territoires qui sont globalement dans un espace d'économie de marché capitaliste, je suis obligé pour traiter cette question d'introduire un degré d'analyse plus fin et

de parler des capitalismes. En effet, sur la question des inégalités entre territoires et à l'intérieur des territoires, il y a des différences significatives, même si tout cela peut s'appeler l'ensemble des capitalismes. Je pense qu'en économie comme dans les autres discours scientifiques, les concepts que l'on utilise sont dépendants des questions que l'on se pose.

La deuxième question : est-ce qu'il existe une « loi de Pierre-Noël Giraud » qui dit que la quantité d'inégalité dans le Monde est constante, ce qui fait que si les inégalités entre territoires diminuent, les inégalités au sein d'un même territoire augmentent ? Non, il se trouve que cela se passe de cette façon, mais ce n'est pas une loi. Je crois que le mouvement actuel est un mouvement de rattrapage de pays de plus en plus nombreux et de plus en plus peuplés. Une dimension de l'inégalité, l'inégalité entre territoires, se réduit mais la dimension interne de l'inégalité augmente dans les deux cas : aussi bien en Chine que chez nous. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une loi, car si c'était une loi, il y aurait des lois économiques de l'inégalité. Or, je pense qu'il n'en existe pas. Ce qui se passe aujourd'hui, et ce qui s'est produit dans le passé, résulte de configurations singulières d'articulations de dynamiques économiques et d'interventions étatiques. Il aurait pu en être autrement. C'est le cas aujourd'hui : il pourrait en être autrement. Je pense qu'il n'y a pas de fatalité à ce que le rattrapage de vastes zones du tiers monde s'accompagne d'inégalités croissantes chez nous. On pourrait avoir dans les pays du tiers monde très peuplés des processus de croissance beaucoup plus autocentrés, assez proche de ceux que nous avons connus pendant les trente glorieuses, à condition qu'on alimente ces pays de flux de capitaux permanents car ces pays ont besoin de notre épargne.

Je reviendrai sur la question de la déréglementation financière. Mais je tiens à dire dès maintenant qu'il ne faudrait surtout pas qu'une réglementation financière entrave les mouvements de capitaux des pays riches à épargne abondante vers les pays pauvres qui en ont besoin, sinon on ralentirait leur croissance et on allongerait leur période de transition. On peut imaginer, sur le plan théorique, des configurations dans lesquelles il y aurait à la fois un rattrapage massif et rapide des pays plus pauvres que nous sans qu'il y ait pour autant un accroissement des inégalités ni chez eux, ni chez nous. C'est en raison des dynamiques actuelles et des interventions étatiques actuelles qu'il en est ainsi et pas autrement. Je tiens à être cohérent avec moi même et si je ne pense qu'il n'y a pas de lois économiques de l'inégalité, ce n'est certes pas pour en formuler une. Tant pis pour la « loi de Giraud ».

Quel est le mouvement d'ensemble des inégalités spatiales ? Je pense qu'il y a à l'heure actuelle un rattrapage significatif des territoires dans leur ensemble, même si les inégalités internes dans ces territoires s'accroissent. C'est le cas des territoires très peuplés comme l'Inde, la Chine... mais aussi l'Europe de l'Est, l'Amérique Latine et l'Afrique demain. Ce n'est plus la configuration des années 1980 où on avait de petits pays tels que les NPI qui

rattrapaient de façon très rapide les pays industrialisés grâce à une attraction très forte ainsi qu'une forte dépendance. Avec la croissance soutenue des pays à bas salaires et à capacité technologique, le phénomène change. Je crois que l'on va vers un monde d'égalité des territoires tel que celui du XVIII^e siècle. Cela n'empêchera pas que l'on ait en Inde, comme dans le Massif Central, des poches de pauvreté ou qu'en Chine la région de Shanghai demeure plus développée que certaines autres. Pour la Chine il y a un problème car je crois que, comme elle l'a déjà fait dans son histoire, la Chine peut éclater. Si elle n'éclate pas, le gouvernement fera en sorte qu'il y ait des mouvements de transfert pour éviter justement une crise.

Le rôle de l'Etat. Les modes d'interventions pratiqués auparavant par les Etats des pays occidentaux sont impossibles aujourd'hui. La marge de manoeuvre dans le cadre de la politique budgétaire est limitée, de même pour la politique monétaire en particulier en raison du cadre européen. Mais ce n'est pas le tout des interventions de l'Etat. En raisonnant sous contrainte budgétaire, c'est à dire à impôts constants, le simple fait de redéployer chaque année, par exemple, 1% du PIB c'est à dire 2% des prélèvements obligatoires pendant 10 ans modifierait complètement les dynamiques économiques. D'autre part les Etats, s'ils sont d'accord entre eux, peuvent toujours ralentir la circulation des capitaux, des marchandises. Quand nous parlons de l'impuissance des Etats, sur le fond je ne suis pas d'accord, tout en reconnaissant que des formes antérieures d'interventions, qui étaient adéquates à des croissances autocentrées et social-démocrates, sont aujourd'hui périmées.

Va t-il y avoir émergence d'un niveau d'influence sur l'économie qui serait non pas l'Etat mais les régions ? Cette thèse est souvent avancée. Pour ma part, j'aurais tendance à être pragmatique et à demander comme Staline à propos du Vatican : « combien de divisions » ? Un pouvoir économique régional, pourquoi pas ? Mais, qu'est ce qu'un pouvoir économique quand il n'a pas la possibilité de lever l'impôt de façon indépendante, et de protéger son territoire en entravant la circulation aux frontières ? Ce n'est rien. Quand on verra les régions avoir une autonomie suffisante pour lever l'impôt, définir le niveau des prélèvements obligatoires et leur affectation, voire gérer ce qui se passe à leurs frontières, effectivement les régions auront un pouvoir économique. On ne va pas dans cette direction. Les régions ne se substituent donc pas aux Etats en matière de capacité d'intervention économique. Qu'elles soient des espaces de débat politique, c'est une autre question.

Je suis tout à fait d'accord avec William Varoquaux, la situation que je décris est transitoire. La transition peut cependant durer 30 ans. Faire de la prospective ou formuler des conjectures sur ce qui se passera au delà de 30 ans n'est pas ma spécialité. J'essaie de comprendre quant à moi ce qui va se passer pendant les trente prochaines années. Je ne pense pas que la Chine conservera des taux de croissance supérieurs à 10% pendant 30 ans. Elle connaît déjà des problèmes de rééquilibres régionaux qui ralentiront sa croissance ainsi

que des problèmes de contradictions entre préservation de la nature et rapidité du développement économique qui font que, si les taux de croissance sont de 7% à 8% pendant 30 ans, ce sera déjà très honorable. Avec des taux de croissance de 7% à 8% pendant 30 ans, elle rattrapera des pays comme les nôtres. La question qui se posera alors sera celle des inégalités internes. Il n'y a pas là non plus de fatalité. En effet, des modifications des interventions étatiques sous la pression de la prise de conscience d'individus prêts à sacrifier un peu de croissance pour un peu moins d'inégalité sont possibles. C'est une question de décision collective.

Je crois que l'on va vers un Monde de territoires égaux et de manière accélérée. C'est une excellente nouvelle, je m'en réjouis.

Si j'ai bien compris la question de Jean-Marie Chevalier, il se demande si, avec une politique suffisamment libérale, on peut avoir une création d'emplois compétitifs assez forte dans les pays développés pour compenser les destructions d'emplois compétitifs liés à l'accélération des circulations, à la globalisation... Je ne le crois pas, mais c'est une conjecture. Je ne le crois pas en particulier parce que c'est une affaire qui ne se joue pas qu'entre les seuls pays industrialisés. Dans le cadre des pays industrialisés, les emplois sont détruits dans un pays parce que dans tel secteur il est moins compétitif qu'un autre mais il n'est pas exclu que cet autre, dans un autre secteur soit moins compétitif que le premier, il y a alors une sorte d'équilibrage. Avec les pays en rattrapage à bas salaires et forte capacité technologique, on a à faire à un déficit d'une autre taille. Il faut comprendre qu'un commerce même équilibré ou excédentaire avec la Chine détruit des emplois compétitifs chez nous. Il en détruit plus qu'il n'en crée. C'est de la mécanique. Si le commerce entre la France et la Chine double, il reste équilibré, c'est à dire on exporte x milliards de plus en Chine et ils importent x milliards de plus que ce qu'ils importent aujourd'hui. Le contenu en emploi de ce que nous exportons est plus faible que le contenu en emploi de la production remplacée par les exportations chinoises chez nous car nous exportons des emplois plus chers donc moins nombreux. Mécaniquement il y a donc une érosion des emplois compétitifs, même avec un commerce équilibré. Les exportations chinoises chez nous nous offrent certainement de merveilleux marchés. Le commerce des pays industrialisés avec la Chine devrait être excédentaire car la Chine a besoin de s'endetter. C'est une aberration que le commerce extérieur de la Chine soit excédentaire aujourd'hui. Or, même un commerce excédentaire de l'ensemble des pays riches avec la Chine détruira dans les pays riches plus d'emplois qu'il n'en créera.

En ce qui concerne la déréglementation financière, je vais être un peu provocateur. Je ne suis pas contre. Je pense qu'il ne faut pas intervenir sur la circulation des capitaux. Si on veut maîtriser quelque chose, c'est plutôt la circulation des marchandises. Il ne faut pas toucher à la circulation des capitaux car il est normal que les pays riches soient commercialement excédentaires et qu'ils vendent plus de produits et de services aux pays émergents qu'ils ne

leur en importent, ce qui fait qu'ils doivent leur exporter des capitaux.

Entraver les mouvements de capitaux, qu'ils prennent la forme d'investissements industriels directs ou d'investissements financiers longs... c'est entraver le rattrapage et je ne suis pas pour. Le problème est celui des capitaux spéculatifs placés sur les marchés dérivés et qui font que pour 1 millions de francs de mise on peut spéculer sur 100 millions de francs... Je ne pense pas que cela fasse partie d'un tout. On pourrait par exemple augmenter les dépôts pour opérer sur les instruments financiers à terme, on pourrait mettre un peu de frottement dans les mouvements des capitaux spéculatifs à court terme, comme le propose Tobin, sans pour autant entraver Citroen quand il investit en Chine...

La déréglementation financière, si elle permet que l'épargne aille s'investir là où le potentiel de croissance est le meilleur et donc là où la rémunération de cette épargne est la meilleure, est une bonne chose. C'est bien, pour l'essentiel, ce qu'elle a permis, en dépit des effets pervers spéculatifs.

Il ne faut pas oublier que quand les Etats parlent aujourd'hui de dictature des marchés financiers et en déduisent qu'ils ne peuvent rien faire, ce n'est pas vrai. En effet, un marché n'exerce aucune dictature car un marché n'est rien, c'est un mécanisme. Si on parle de dictature il faut pouvoir identifier son origine et ce n'est pas le cas quand on cite un « marché ». Ce qu'il faut dire est donc que, non pas les « marchés » mais les banques x, y,... ou les fonds de pension v et w, dans leur ensemble, exercent une dictature sur notre ministre des finances, Monsieur Arthuis. C'est vrai qu'elles ne permettent pas à Monsieur Arthuis de faire ce que son prédécesseur avait l'habitude de faire dans la croissance social-démocrate autocratique, c'est à dire jouer de la politique monétaire pour « spolier les rentiers ». On a payé la croissance des trente glorieuses par une euthanasie des rentiers. C'est ce que Keynes voulait d'ailleurs. La politique monétaire faisait que le taux d'inflation était tel que le taux d'intérêt réel était nul voir négatif. Quand j'entends dire qu'il faut à nouveau jouer de la politique monétaire, je demande « pour quoi faire ? ». On peut très bien choisir de spolier les rentiers pour secourir les chômeurs mais il faut assumer ce choix politique. Ce n'est pas une politique à somme positive car certains y perdent, mais on peut la décider et le dire. Il faudrait avoir le courage de dire « je ne peux pas, à froid, modifier l'affectation des prélèvements obligatoires, réduire les dépenses de l'Etat, décider de réduire le salaire de telle ou telle catégorie en raison d'une grève potentielle qui bloquerait le pays... le seul moyen pratique de faire tout cela serait l'inflation ». Une politique monétaire inflationniste est peut-être en effet le seul moyen de réduire en douceur les dépenses de l'Etat, car sinon on se heurterait à des corporatismes et à des blocages trop importants. Aujourd'hui on dit qu'on ne peut pas le faire car on ne pense pas que cela soit opportun, mais on pourrait changer d'avis! Au sein de l'Europe on pourrait s'aviser que le seul moyen d'obtenir sans douleurs les répartitions qui s'imposent, c'est d'avoir une inflation à 4 ou 5%. Les choses se feront alors

toute seule.

Monsieur Gilbert Rutman

Merci de toutes ces explications. Y-a-t-il encore des questions ?

Monsieur Pierre Zaleski

C'est sans doute une question très naïve. Dans ce que vous avez écrit, vous ne parlez pas beaucoup des revenus de capitaux mais surtout des revenus du travail. Est ce que les revenus de capitaux ne peuvent pas avoir un rôle de stabilisateur sur le problème du chômage car ils pourraient inciter ceux qui en profitent à créer des emplois, notamment protégés ? (services aux personnes, par exemple !)

Monsieur Pierre-Noël Giraud

De ce point de vue là il n'y a pas de différence entre les revenus du capital et les revenus du travail. Ce qui importe c'est l'affectation des revenus élevés. Si l'on a un processus d'érosion du nombre de compétitifs mais qu'en même temps les revenus de l'ensemble des compétitifs augmentent il faut, pour éviter le chômage, que ces revenus s'orientent plus vers la consommation de biens et services protégés. Qu'ils soient des revenus du travail ou du capital n'a aucune importance à ce niveau de l'analyse.

Je pensais que vous alliez me demander si les inégalités croissent aussi du fait des revenus du capital. Je n'en ai pas parlé dans mon livre mais il est clair qu'aujourd'hui avec les taux d'intérêt réels que l'on a, l'inégale répartition des revenus du capital augmente encore les inégalités salariales.

Monsieur Gilbert Rutman

Vous affirmez que pour compenser la perte des emplois compétitifs - perte qui est due au caractère accentuée des activités nomades - il y a une orientation souhaitable qui serait celle de l'augmentation des emplois protégés. Que peut-on cataloguer aujourd'hui comme appartenant aux services protégés ? Pour être un peu provoquant, est ce que les 700 000 emplois du programme socialiste font partie de ces emplois protégés ?

Monsieur Pierre-Noël Giraud

Certaines personnes du parti socialiste ont lu mon livre et ont demandé à parler avec moi,

ce que j'ai accepté. Je crois que l'idée de faire une distinction entre emplois compétitifs et protégés commence à s'imposer.

Je vais donner un exemple. La politique du gouvernement précédent qui consiste à abaisser les charges sociales sur les bas salaires, autrement dit sur le travail non qualifié, est considérée comme un moyen de ralentir la destruction d'emplois compétitifs dans le textile, la chaussure... Ce sont des secteurs qui sont en compétition avec des pays à bas salaires. Je pense que si c'est ce ralentissement que l'on attend, on se trompe complètement. Si on pense soutenir la compétition avec la Chine par la baisse des salaires, on se trompe. Par contre baisser les charges sociales non seulement sur les emplois non qualifiés mais sur tous les emplois du secteur protégé, c'est une mesure intelligente. En effet, on baisse alors les prix des biens et services protégés. On augmente ainsi leur demande et toute augmentation de la demande de ces biens et services se traduit immédiatement par la création d'emplois dans le territoire. Si on veut manipuler intelligemment les charges sociales sur le travail, il faut baisser la totalité des coûts du travail qualifié et non qualifié dans le secteur des biens et services protégés.

Monsieur Charles Albert Michalet

Il me semble qu'il y a dans l'ouvrage une idée intéressante qui aurait pu être exploitée d'avantage. La solution des problèmes des pays menacés comme les pays européens... n'est peut être pas à chercher en Europe mais du côté de ceux qui nous menacent. Il ne s'agit pas d'être défensif ou protectionniste mais de revenir sur le modèle actuellement dominant au sud, à savoir la croissance tirée par les exportations. Il faudrait que le modèle social-démocrate autocentré soit le modèle de référence pour les pays émergents et les pays à bas salaires et à capacité technologique. Il semble que ce serait la solution, plutôt que ce type d'affrontement central entre le nord et le sud que nous connaissons actuellement.

Monsieur Pierre-Noël Giraud

C'est en théorie séduisant et possible, mais cela exigerait un certain degré de consensus politique entre les Etats, au sein des Etats... ainsi qu'une coordination économique mondiale renforcée.

Néanmoins on peut aller au delà de ce qui existe aujourd'hui - et je cite là des thèses de Maurice Lauré, qui sont reprises par certains Verts - en expérimentant des « socio-taxes ». L'idée est de se protéger des pays à bas salaires et à capacités technologiques, soit par des taxes soit par des quotas mis aux enchères, mais que le produit de cette protection leur soit intégralement reversé par l'intermédiaire d'un fonds grâce auquel ils pourront acheter des

biens d'équipement et tout ce qui leur est nécessaire. Sur le plan théorique, une telle mesure n'entrave en rien le développement des pays émergents. Si, par exemple, ils exportaient avant 20 milliards de francs de chaussures à leur coût de production et qu'on met en place une taxe de 100% qui réduit leurs exportations de moitié, comme on leur reverse la taxe, ils exporteront 10 milliards de chaussures en moins mais recevront 10 milliards de taxes. Cela n'entrave en rien leur développement, au contraire, car leurs recettes d'exportations sont préservées et, s'ils font deux fois moins de chaussures, ils peuvent faire autre chose pour eux. Par contre, pour nous, cela diminue le bien être de la population car les chaussures seront deux fois plus chères. On peut donc montrer que même appliqué de façon unilatérale, un protectionnisme intelligent qui reverse le produit de la protection au pays exportateur favorise une croissance plus autocentrée dans les pays exportateurs. Par contre nous faisons un choix politique : une croissance moindre, un bien être inférieur, pour protéger des emplois compétitifs de la destruction. Voilà pour la théorie, mais, si on s'interroge sur la mise en place technique d'un tel système, et sur les effets pervers qu'il pourrait engendrer, c'est beaucoup plus difficile à imaginer concrètement.

Intervenant

Je voulais vous demander si l'inégalité ne serait pas le moteur de l'esprit d'entreprise. On pourrait en effet envisager qu'en micro économie l'accroissement de l'inégalité peut être un facteur de motivation pour l'esprit d'entreprise.

Monsieur Pierre-Noël Giraud

C'est une question très difficile, et que l'on peut renverser. Car certains vous dirons que trop d'inégalités finissent par avoir des coûts sociaux qui entravent la croissance. Le problème est de trouver le bon niveau qui ne supprime pas tous les stimulants - dans le capitalisme l'intérêt individuel est important - mais qui ne créé pas des tensions telles dans la société qu'il faille multiplier le nombre de policiers, de prisons... Je pense qu'il y a un lien entre répartition et croissance mais c'est un des domaines où la quantification est la plus difficile et où l'appréciation du bon niveau est une question d'intuition politique. L'esprit des peuples est aussi un facteur important. Par exemple, le Japon n'a pas manqué de stimulants économiques dans une situation pourtant extrêmement égalitaire.

Monsieur Jean Montel

Je crois que l'on peut augmenter le nombre d'emplois protégés hors emplois étatiques d'une part par les inégalités internes et d'autre part grâce à l'Europe. Est ce que le passage du territoire France au territoire Europe augmente les emplois protégés ou non ?

Monsieur Pierre-Noël Giraud

Le fait que le nombre des emplois protégés augmente avec les inégalités internes fait partie de mon schéma. Si le coût du travail protégé baisse, il y aura plus de demande pour les biens et services produits par ce travail.

Je ne vois pas pourquoi l'Europe permettrait d'augmenter le nombre d'emplois protégés, sauf à penser qu'elle redonnera plus de marges budgétaires aux Etats et que les emplois de type public seront ainsi favorisés car en ce qui concerne les emplois protégés privés, cela dépend des choix des consommateurs face à une offre des entrepreneurs.

Monsieur Jean-Marie Chevalier

As-tu essayé de faire une typologie quantitative des emplois protégés en distinguant ce qui est protégé d'Etat et ce qui est protégé concurrentiel ? A-t-on une idée dans le cas français de ce que représente, par rapport à l'emploi, cette fraction protégée ?

Monsieur Pierre-Noël Giraud

Non, nous n'en avons pas idée car on a construit notre système statistique sur une théorie économique qui était adéquate à la croissance social-démocrate autocentrée. On ne mesure pas aujourd'hui les choses que l'on devrait mesurer pour analyser les phénomènes de globalisation. Je dirais, mais ce n'est qu'une grossière appréciation, qu'aujourd'hui nous avons globalement une répartition compétitifs/protégés 50-50. Donc, nous ne sommes pas encore totalement dans une économie globale, les sédentaires sont encore nombreux. Le Commissaire au Plan a déclaré qu'il y a 70% de protégés et 30% de compétitifs. Je pense qu'il exagère car si on examine la comptabilité nationale par secteurs et que l'on décide un peu arbitrairement que tel secteur (comme le commerce de détail), est à 100% protégé, même s'il y a des secteurs où c'est très difficile car il y a à la fois des protégés et des compétitifs, et que l'on fasse le total, je ne crois pas que l'on puisse trouver plus de 50% de protégés, y compris les emplois publics. Mais c'est vrai qu'il serait souhaitable que des travaux comme les miens incitent à réviser les concepts de comptabilité nationale, pour qu'elle se mette à compter les choses pertinentes dans un contexte de globalisation.

Monsieur Gilbert Rutman

Mesdames et Messieurs je voudrais remercier en votre nom le Professeur Pierre-Noël Giraud pour l'exposé qu'il nous a fait. Je voudrais également remercier le Professeur Charles-Albert

Michalet pour son analyse et ses observations intéressantes. Je vous remercie aussi tous pour la pertinence de vos questions. Nous avons passé un excellent moment. Encore une fois, je vous remercie.